**Saint-Omer, la chaussée du boulevard de Strasbourg refaite à neuf, la signalétique absente depuis cinq mois occasionne un accident de la circulation**

La chaussée du boulevard de Strasbourg de la ville de Saint-Omer a été refaite à neuf en août 2015.

L’effet couloir de cet axe structurant et l’aspect ‘piste d’atterrissage’ rendent désormais cet axe encore plus dangereux pour la circulation des usagers vulnérables, cyclistes en particulier.

À l’extrémité ouest du boulevard au niveau du rond-point de la Maison du Marais, le marquage au sol signalant la connexion entre les bandes cyclables n’a toujours pas été rétabli.

C’est alors que mal m’en a pris de m’engager sur le rond-point et être percuté par une automobile. Fort heureusement, seuls de nombreux dégâts matériels sur mon deux-roues ont été relevés (devis de réparation de 167 € !)

L’antenne audomaroise de l’ADAV a été force de propositions dans les aménagements de ce boulevard auprès de la Ville et du Département. Ces deux collectivités semblent toujours se poser la question de la pertinence d’un aménagement cyclable sur ce boulevard pourtant très fréquenté par les cyclistes…

À quand une réelle politique cyclable sur la ville de Saint-Omer et son agglomération ??? Peut-être lorsque des dommages corporels seront occasionnés aux usagers vulnérables…

Thibault G